

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0024076

188952

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1509

Société : RA-17

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SLIMI AHMED

Date de naissance : 09-12-1950

Adresse : 21, Rue de l'Appel des Martyrs

Tél. : 06 69 15 60 13 Total des frais engagés : 3271,12 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB

Ophtalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Av. Vergne 3ème Etage Maârif
Casablanca - Tél.: 05 22 99 45 68/69

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06/12/2023

Nom et prénom du malade : Sini Ahmed

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Refraction + Astigmatismus

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

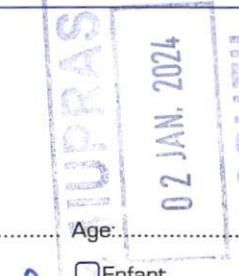
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Céficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06.12.2023	C ₂	DR. BERRADA SOUNI CHAKIB Ophtalmologue Galerie Familia Angle Rue Jura et Av. Vergne 3ème Etage Maârif Casablanca - Tel.: 05 22 99 45 68/69	350,00	Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB Ophtalmologue Galerie Familia Angle Rue Jura et Av. Vergne 3ème Etage Maârif Casablanca - Tel.: 05 22 99 45 68/69

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE RIHAB EL MELIANI - FASSI FIHRI 5, Rue Cadi Bakkar Casablanca Tél: 05 22 25 46 85	6/12/23	321,10

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires
		AM PC IM IV	
EYETECH 64/66 IMM. 62, Rue Cadi Bakkar Maârif Extention Casablanca ICF : 00309288000025	18 19 23		2400

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553	
	B				
	D				
	G				
	H				
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					DATE DU DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION					

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Docteur BERRADA SOUNI Chakib

الدكتور برادة السنى شكيب

Spécialiste des Maladies et Chirurgies des yeux

Strabologie - Lentilles de Contact - La-ser - Angiographie

Lazik - Cataracte et laser

Membre de La Société Française d'Ophtalmologie

Agrée Pour la Formation Continue



اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب الجول عدسة الاتصال - الليزر - أنجيوجرافيا
لزيك - إزالة الجلاة بالليزر

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون

مرخص إعطاء الشهادة للقدرة على السياقة

الدار البيضاء ، في:

Mr. Scini Ahmed

*Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB
Ophtalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Av. Vergne 3ème Etage Maârif
Casablanca Tel: 05 22 99 45 68/65*

ob. 12.2.23

La lecture de l'optométrie (vnu + flintus)
· progressif astigmatism.

$$60 = +0.75$$

$$60 = (70 + 0.75) \text{ RT 25}$$

$$60 = 45 + 2.25$$

~~EYE TECH~~
Maârif Extension - Casablanca
(CE: 00392885000025) (V.P)

~~PHARMACIE RIHAB~~
EL MELIANI FASSI FIHRI
5, Rue Codi Bokbir - Casablanca
Tél: 05 22 25 46 85

192,10
- Duo-TRAV.



agré la matrice ph. 1 mrs

129,00
- visuelles.



1mrs

321,10
194,11

Galerie Familia Angle Rue Jura - Auvergne (Ancien Cinéma
Familia) 3ème étage - Maârif - Casablanca

*Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB
Ophtalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Av. Vergne 3ème Etage Maârif
Casablanca Tel: 05 22 99 45 68/65*

رواق فاميليا زاوية زنقة جورا وأوفريني (سينما فاميليا سابقا)
الطابق الثالث - المعارف - الدار البيضاء

05 20 56 58 98

eyetechmaroc98@gmail.com

64/66 IMM. 62, Rue Cadi Bak
Maârif Extention, Casablanca



6 118001 071340

DUOTRAV® 40 µg/ml. + 5 mg/ml.
Collyre en solution, 2,5 ml
Boîte de 1 flacon
Sidi Hmed Bouskoura
PPV 192,10 DH
AMM N° 591/18 DMP / 21/ NRQ

Remboursable AMO
407393 MA



EYE TECH

la plus belle façon de voir!

Facture

N° 03027

Mme/ Mr : Slimi Ahmed

Date : 18/12/2023

VL

VP - ADD

OD : + 0,75 OD : + 2,75

OG : (70 + 0,75) + 0,75 OG : + 2,75

Vers : Progressif
phata gris

VP

OD :

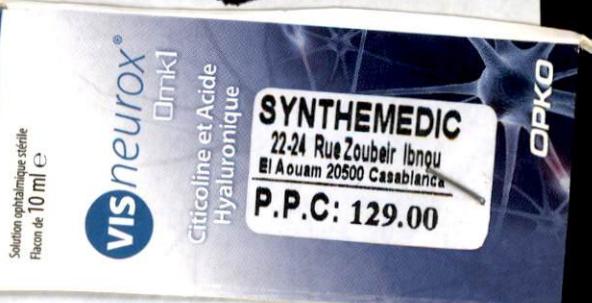
OG :

1800
I.C.E.: 00309288000000000000
64/66 IMM. 62, Rue Cadi Bakkar
Maârif Extention, Casablanca

Monture Plastic 600 dh

Prix

Total 9400 dh



ICE:003003800000:
www.mnn.com
© 1999 EYE TECH